

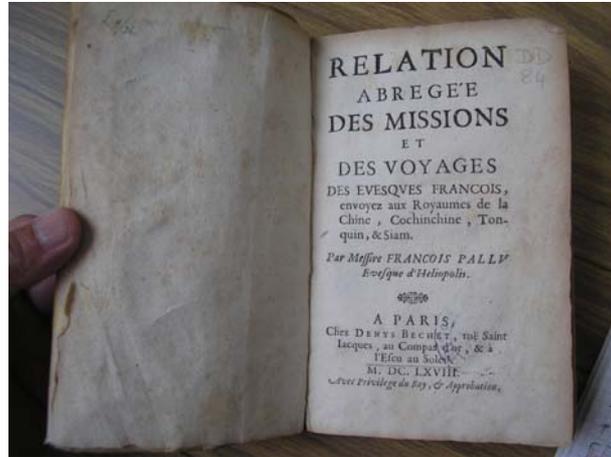
**Relation Abrégée des Missions et des Voyages des Evesques François,
envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin, & Siam.**

Par Messire FRANCOIS PALLU, Evesque d'Heliopolis.

À Paris, chez Denys Bechet, ruë Saint Iacques, au Compas d'or, & à l'Escu au Soleil.

M. DC. LXVIII.

Avec Privilège du Roy, & Approbation.



À Nosseigneurs les Archevesques, Evesques, et Clergé de France.
Messeigneurs,

Plusieurs raisons m'obligent à vous dedier cette Relation de nos Voyages, & de l'estat de nos Missions, les graces qu'elles ont receuës de vous en vos dernieres Assemblées demandent de nous une reconnoissance particuliere, & j'ay crû ne pouvoir trouver une meilleure occasion que celle-cy, de la rendre publique.

Comme j'expose en cet abrégé ce qui touche l'establissement de l'Eglise parmy les Infideles, à qui pouvois-je plus justement consacrer nos premiers travaux, qu'à vous, Messeigneurs? qui estans les Princes legitimes, & les veritables Epoux de l'Eglise de Iesus-Christ, ressentez un si noble zele pour tout ce qui regarde sa gloire & son aggrandissement. Les Ecclesiastiques qui nous accompagnent, & qui nous servent si utilement, estans sortis de vos Dioceses avec vostre benediction, il faut confesser que nos Missions vous doivent le plus grand bien que nous esperons y procurer par leur entremise, & c'est une grace qui nous attache à vous d'une façon particuliere. Nous avons esté envoyez vers les les Eglises naissantes de l'Orient pour leur donner la perfection qui leur manque, en y consacrant des Prestres dignes de cette haute vocation, & y établissant la Discipline Ecclesiastiques.

Pour reüssir en ces employs nous avons besoin d'avoir devant les yeux des modeles excellents de l'une & de l'autre ; C'est ce qui nous oblige de tourner souvent la veüe vers vous, Messeigneurs, pour considerer & étudier la conduite pleine de sagesse que vous observez dans vos Dioceses avec tant de succès & tant de reputation ; que la France aujourd'huy par le merite & par la capacité de ses Evesques, par la reforme de ses Ecclesiastiques, par le nombre des Séminaires, qui s'y établissent chaque jour, par l'exacte & la reguliere observation des Loix Canoniques qui y sont remises en usage par vos soins, peut estre proposée en exemple à toutes les Eglises du Monde. De sorte, Messeigneurs, que quand vous ne nous auriez pas prevenu les premiers par les effets de vôtre bonté, quand nous n'aurions pas vû de nos yeux ces merveilles, nous serions obligez pour l'interest des Eglises de la Chine, de la Cochinchine, du Tonquin, & de Siam, de rechercher par toutes sortes de moyens, l'honneur de vostre protection, & de vostre correspondance. Ce sont les veritables motifs qui m'ont obligé à vous offrir ce petit Sommaire de nos Employs, où je vous rends compte de toute la conduite que nous avons tenuë jusqu'à present.

Pour ce qui me regarde, j'ay receu de Vous, Messieurs, des marques si particulieres de vostre bienveillance, que je ne puis assez vous en remercier, ny vous exprimer avec quels sentimens de gratitude, & de respect

je suis,

Messieurs,

Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteut FRANÇOIS, Evesque d'Heliopolis.

À Paris ce mois d'Avril 1668.

Extrait du Privilège du Roy.

Par grace & Privilège du Roy ; il est permis à Denys Bechet Marchand Libraire de cette Ville de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, Les Relations des Voyages des Sieurs Evesques de Beryte, d'Heliopolis & Metellopolis au Royaume de la Chine ; & ce pendant le temps & espace de sept années, à commencer du jour que chacune desdites Relations aura esté achevée d'imprimer ; ainsi qu'il est plus au long porté dans les Lettres de Privilège,

données à Paris le 23. Novembre 1665. Par le Roy en son Conseil.

D'ALENCE'.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires, le 4. Decembre 1665. Signé Piget, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. Avril 1668.

APPROBATION.

J'ay leu un Livre intitulé Relation du voyage de M. l'Evesque d'Heliopolis. Fait à Paris le 25. Avril, 1668. M. GRANDIN.

RELATION

ABREGÉE

DES MISSIONS

& des Voyages des Evesques François,

envoyés aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin & Siam.

Depuis qu'on a publié nostre sainte Foy dans la Chine, le Tonquin & la Cochinchine avec des succès qui

[2]

sont assez connus, on n'a rien conçu de plus grand pour l'affermissement de ce grand œuvre, & pour y faire encore de plus grands progrès, que l'envoy qu'on y a fait de trois Evesques François.

Ce dessein fut proposé à Paris il y a prés de quinze ans ; & l'on fut aisément persuadé de son importance, & des avantages que la Religion Chrestienne en pouvoit attendre ; ce qui luy fit trouver l'approbation & la faveur qui luy estoit necessaire auprès de tous ceux qui pouvoient contribuer à le faire reüssir.

Mais si les raisons qu'on eut alors de former cette entreprise, firent croire qu'elle estoit de

[3]

Dieu, inspirée par son Esprit, & necessaire aux Eglises naissantes de l'Orient ; l'on peut dire maintenant avec plus d'assurance que l'experience des graces qui l'ont accompagnée, & la suite des benedictions dont il a plû à Dieu d'en favoriser le cours, font encore plus sensiblement connoistre que sa Providence conduit ce grand dessein, & qu'il le faut mettre au rang de ces œuvres extraordinaires ausquelles elle preside par une direction speciale, pour la gloire de son Eglise, & l'exaltation de son saint Nom.

Je me persuade que cette consideration aura quelque pouvoir sur l'esprit de plusieurs Ecclesiastiques de vertu, pour les

[4]

obliger à penser serieusement à l'importance qu'il y a de ne pas laisser perir cette grande ouverture à la publication de l'Evangile, faute de luy fournir des ouvriers capables d'entrer dans cette moisson qui se presente à la Nation Françoisse, comme aussi pour exciter tant de perfonnes animées du desir de faire connoistre Dieu, à y concourir par leurs bons offices & par divers effets de leur zele. L'avouë que j'ay esté sensiblement touché à mon retour en Europe, lors que j'ay veu que le temps n'avoit point diminué l'estime qu'on avoit conceuë pour nostre Mission ; & l'on ne pouvoit pas m'en donner vue preuve ny plus forte ny plus obligeante,

[5]

que l'instance qui m'a esté faite de donner au Public la Relation de ce qui s'y est passé de plus considerable ; A quoy je voudrois pouvoir satisfaire : mais à peine puis-je me promettre le loisir necessaire pour cela, chaque pas que je fais estant pour avancer mon retour. Cependant, pour ne pas manquer entierement à ce que je dois aux pressans desirs de mes amis, j'ay resolu de publier cet abregé de mes voyages, où je me propose principalement de faire remarquer les effets de la conduite de Dieu, qui ont paru d'une maniere plus sensible sur nos personnes durant le cours de nostre marche ; j'y exposeray le veritable estat de nos Missions, afin

[6]

que tout le Monde voye de quelles difficultez elles sont environnées, quels obstacles nous avons à combattre, & ce que nous avons à craindre ; Mais aussi je ferai voir ce que nous avons à esperer, quelles sont les ouvertures que la providence de Dieu offre aux desirs que nous avons de nous consumer pour sa gloire, & les dispositions que nous y trouvons pour y accomplir nostre Ministere, & satisfaire aux intentions de l'Eglise. Pour mon particulier ie n'ignore pas que mon retour en Europe n'ait causé quelque surprise à plusieurs de mes amis, & que pour n'en sçavoir pas le motif, l'on n'en ayt parlé diversement. Comme il est du devoir d'un Evesque d'éloigner

[7]

de luy tout ce qui peut ternir sa conduite ; i'ay crû que i'avois quelque obligation, en ce rencontre, d'exposer aux yeux de tout le Monde celle que nous avons tenuë en toutes nos demarches, & principalement en celle de mon retour.

C'est à quoy ie vais satisfaire ; & pour donner quelque ordre à ma narration, ie toucheray en peu de mots ce qui s'est passé au commencement de nostre entreprise, ce qui nous est arrivé de plus remarquable en nos voyages, les circonstances de nostre établissement à Siam, les motifs de mon retour en Europe, & l'entrée de nos Ecclesiastiques dans les principaux lieux de nos Missions, & en suite i'inséreray les dernieres

[8]

nouvelles que i'ay receües de Monseigneur l'Evesque de Beryte, qui ne contribueront pas peu à confirmer mes Lecteurs en cette croyance, que quelques oppositions que nous puissions prévoir à nos desseins, il y a neantmoins encore plus de suiet que iamais d'esperer, avec la grace de Dieu, des succez proportionnez à l'attente qu'on a euë ; qu'il n'y a point de suiet de se repentir de tout ce qu'on a fait iusqu'à present ; & qu'au moins ceux qui ont ehtë chargez de cet oeuvre, n'ont point reculé en arriere, & sont disposez à consumer le sacrifice qu'ils ont fait d'eux-mesmes, pour accomplir leur vocation. Ma conscience me rend ce témoignage que depuis qu'il a plû à

[9]

Dieu de m'appeller (quoy qu'indigne) aux fonctions de l'Apostolat, ie n'ay cessé de m'appliquer à l'avancement de l'oeuvre que l'Eglise a voulu mettre en nos mains.

Après avoir employé plus d'un an à Rome pour obtenir du S. Siege tous les pouvoirs qui nous estoient necessaires, i'en partis sur la fin de l'année 1658. Je vins en France pour y chercher des Ecclesiastiques, & pour examiner la vocation & les qualitez de ceux qui s'offroient en

assez grand nombre, comme aussi pour établir à Paris une correspondance stable, & pour disposer tout ce qui estoit necessaire pour le voyage. M. de la Mothe-Lambert

[10]

Evesque de Beryte, Vicaire Apostolique de la Cochinchine & de la Chine Meridionale, se mit en chemin avec deux Ecclesiastiques en 1660. & après avoir traversé la Turquie, l'Arabie, la Perse, & l'Inde, & s'estre embarqué sur trois mers differentes, il arriva sur la fin de 1662 à Ochia, autrement appelée Juthia, Capitale du Royaume de Siam, ainsi qu'il a esté amplement déclaré dans la relation de son voyage qu'on a donnée au public.

En 1661, M. Cotelendy, Evesque de Metellopolis, Vicaire Apostolique de la Chine Septentrionale prit la mesme route, accompagné de trois personnes, & avec une diligence

[11]

extraordinaire arriva, en sept ou huit mois, sur la coste de la Mer de Bengale, où il fut attaqué d'une maladie qui remporta.

Ce Prelat confommé en vertus a esté la premiere victime de nostre Mission ; Et quoyque la perte d'un si grand homme, semble l'avoir affoiblie, neantmoins ayans esté les témoins de la sainteté de sa vie, nous avons conçu une particuliere confiance, qu'estant devant Dieu, & jouissant de sa gloire, nous ressentirons durant le cours de nos travaux, l'effet de ses intercessions.

Pour mon particulier ie fus obligé de demeurer à Paris, pour achever de mettre ordre

[12]

à toutes nos affaires, & à disposer mon embarquement avec sept Ecclesiastiques, & quelques pieux Laïques, pour traverser l'Océan sur un Vaisseau qui avoit esté basti par le concours de plusieurs personnes de qualité, pour nous porter avec tout l'équipage destiné à nos missions : Mais ce Vaisseau apres avoir esté long-temps retenu dans les Ports de Hollande par les Officiers des Estats, pour des causes assez connuës, ayant pery près du Texel, mon départ fut retardé d'une année entiere, & je ne pûs sortir de France que le deuxième Janvier mil six cent soixante-deux, accompagné de neuf personnes avec lesquelles je m'embarquay à Marseille, pour suivre

[13]

le chemin qui nous avoit esté tracé par ceux qui estoient partis devant nous.

Quoyque nôtre Mission souffrist un notable prejudice en la perte de ce Vaisseau, Neantmoins cette disgrâce apparente a esté utile à nostre dessein, en ce qu'elle m'obligea de faire mon voyage par terre, duquel j'ay tiré beaucoup de profit pour mon instruction particuliere, par la communication que j'ay eüe en divers lieux avec plusieurs excellens Ouvriers Evangeliques. L'arrivay en Alep un mois apres mon embarquement, j'eus la consolation de voir en ce lieu une des plus florissantes Missions qui soit dans le Levant, neuf ou dix Missionnaires de

[14]

divers Ordres, fort unis entr'eux, ne cessans jour & nuit de s'appliquer à la conversion des Schismatiques, & des Heretiques de diverses Sectes. C'a esté un de mes soins, durant nostre marche, de m'informer par tout de l'état de nostre Religion, & des moyens d'en estendre les progresz.

Au sortir d'Alep je ne pûs tenir la route de Babylone, quoyque la plus courte, à cause des excessives chaleurs qu'on souffre sur les confins de l'Arabie & du Sein Persique, quand la saison est trop avancée ; c'est pourquoy je pris le chemin d'Erzeron dans la Turcomanie, passant toujours entre la Natolie & l'Euphrate, d'où continüant mon voyage vers Tauris, je rendis visite au

[15]

Patriarche des Armeniens pres de la ville d'Erivan, dans un fameux Monastere d'Heretiques Eutichéens, qui ne sont pas moins opiniâtres, qu'ignorans ; I'y trouvay entr'autres un certain, qui ayant esté en Pologne, avoit quelque teinture de la langue Latine, je voulus entrer en conference avec luy sur le point principal de l'heresie d'Eutichés ; mais il éluda avec adresse

mes demandes. Je sortis de ce Monastere peu edifié de ces Religieux qui ne font pas paroître beaucoup de pieté, quoyque d'ailleurs leur vie soit fort austere.

Après quelque peu de sejour à Tauris j'arrivay à Hispaham Capitale de la Perse, où m'étant informé des diverses routes que je

[16]

pouvois tenir pour penetrer jusques dans la Chines, je mis en deliberation si j'irois par Terre, suivant les ouvertures que j'en trouvois : les plus sages me détournèrent de ce dessein trop hazardeux, je vins donc m'embarquer au port de Gamron, sur le Sein Persique, dans un vaisseau Anglois ; & après trente jours de navigation, je mis pied à terre à Surate, premier port des Indes.

De là marchant sur les traces de M. de Beryte, je passay sur une partie des Etats du Grand Mogol, & traversay tout le Royaume de Golconde, jusqu'à Massulipatan, d'où ayant passé le Golphe de Bengale & pris port à Tennasserim, j'arrivay heureusement à Odia, après

[17]

avoir consommé deux ans depuis mon départ de Marseille iusqu'à mon arrivée en cette ville-là.

Toutes les fatigues d'un si long & penible voyage furent bien-tost oubliées par la rencontre que i'y fis de Monsieur de Beryte, où divers accidens l'avoient arrêté.

Il me seroit difficile d'exprimer quelle fut la satisfaction de mon ame de voir les heureux commencemens de ses emplois Apostoliques vers les Cochinchinois qu'il y avoit rencontré, dont il est parlé dans la relation de ses voyages. I'ay esté depuis témoin des progrès de cette nouvelle Eglise, qui s'est toûjours augmentée par les soins assidus de ce Prelat, & par la conversion de

[18]

plusieurs de ces Cochinchinois.

Lorsque j'arrivay à Siam, il n'y avoit pas long-temps que M. de Beryte y estoit de retour ; il s'estoit embarqué pour la Chine, sur un vaisseau qui devoit mouïller à Cantom : mais après plus de trente iours de tempeste & de continuels orages il fut obligé de retourner à Siam.

Il faut attribuer son retour, qui a conservé sa personne, pour nous faire ainsi rencontrer ensemble, à un effet tres-particulier de la Providence de Dieu sur nostre Mission : car il estoit d'une extrême conséquence que ie pûsse conferer avec luy, pour regler d'un commun avis plusieurs points essentiels à la conduite que nous avions à tenir pour observer

[19]

l'uniformité en toutes nos demarches.

Si Monsieur de Beryte fust passé à la Chine, suivant son desir, il n'eust pû se garantir de la rigueur des Arrests qu'on y avoit depuis peu publiez. L'Empereur Tartare qui domine ce grand pays, avoit fait défenses sous de grièves peines de sortir de ses ports, & qu'aucun navire estranger n'y fust receu. Les Gouverneurs en consequence de ces ordres, ne permettoient pas à ceux qui y estoient entrez, ny de s'en retourner, ny d'avoir aucune communication au dedans, ce qui eust infailliblement fait perir ce Prelat, & toute sa troupe. L'on peut encore icy observer un autre effet de la Providence en ce que les tempestes qui

[20]

empeschent les vaisseaux d'arriver à la Chine, les reiettent ordinairement dans le golphe de la Cochinchine ; & si cela fust arrivé, ce Prelat n'y eust pas trouvé un plus favorable accueil, la persecution s'y estant allumée peu auparavant contre les Chrestiens. Les ennemis de nostre Foy ne pouvans voir fans douleur les progres qu'elle faisoit, on ressentit bien-tost l'effet de leur haine : car en plusieurs lieux l'exercice de la Religion Chrestienne fut rigoureusement défendu, quelques Eglises furent abbatuës, les saintes Images & les ornemens sacrez furent jettez au feu, grand nombre de Neophytes furent fort mal-traitez, il y en eut entr'autres quatre qui moururent constamment

[21]

pour la confession du nom de Jésus-Christ, & scellerent leur foy par leur sang. Cette tragedie arriva en 1663. & du depuis la persecution a continué d'affliger cette Eglise.

M. de Beryte avoit eu soin d'ecrire aux principaux Missionnaires qui estoient dans ces Royaumes, pour leur donner luy-mesme la nouvelle de son arrivée à Siam, & leur témoigner le desir qu'il avoit de se joindre à eux pour les ayder dans leurs travaux & partager avec eux le tresor de leurs souffrances. Il receut quelque temps après des lettres pleines de civilité & de respect des Peres Iesuites de la Cochinchine, dont le Superieur estoit François ; Ces

[22]

Peres voulurent que leurs lettres fussent accompagnées de quelques presens, entre autres d'un coutelas qui avoit servy à trancher la teste d'un des quatre Martyrs, d'une natte arrousée du sang d'un autre, & d'un linge trempé dans leur sang.

Ces Peres representent en suite à M. de Beryte l'inconvenient qu'il y avoit, qu'il fist son entrée dans la Cochinchine dans un temps auquel la persecution contre les Chrestiens sembloit plus échauffée ; Que l'éclat de sa dignité, qui ne pouvoit estre cachée, irriteroit davantage la haine des ennemis de nostre Foy, qui ne cherchoient qu'une occasion de faire exiler les Missionnaires, & que

[23]

s'il vouloit estre plus particulierement informé de l'estat des choses, il pouvoit envoyer un de ses Ecclesiastiques, qui luy en feroit un rapport fidele, suivant quoy il prendroit mieux ses mesures.

Monsieur de Beryte crût qu'il devoit se soumettre aux ordres de la Providence, en acquiesçant aux avis de ces Peres, & se contenta pour lors d'envoyer à la Cochinchine un Ecclesiastique accompagné d'un Interprete avec ordre de conferer avec lesdits Pères des moyens de secourir cette Eglise affligée, & d'observer soigneusement si entre les plus anciens Cathéchistes, il n'y en auroit point quelques-uns qu'on pût disposer

[24]

à la Prestrise ; Il ecrivit aussi une lettre pastorale qu'il leur adressa pour la communiquer aux plus fervents Chrestiens, à laquelle ils ont fait une réponse fort touchante, qui sera cy-après inserée.

L'ay voulu icy observer plus en détail la conduite qu'a tenuë M. de Beryte, qu'on n'a fait dans la Relation de ses voyages, pour faire voir qu'il n'a rien obmis de sa part pour entrer plus avant dans les lieux de son Vicariat Apostolique, & qu'il en esté empesché par des obstacles qu'il n'a pû vaincre.

Quant à ce qui regarde ma personne, je n'ay pas éprouvé une protection de Dieu sur moy moins sensible. Lorsque je fus

[25]

arrivé à Siam, je ne pensay qu'à chercher les moyens & les voyes d'entrer au Tonquin, qui est le principal lieu de ma Mission.

Comme il y a peu de commerce entre les Ports de Siam & du Tonquin ; je fus obligé de recevoir l'offre que me fit un Marchand Mahometan, de me porter sur son vaisseau, quoyque je visse bien que cet offre me deust estre un peu onereuse. En effet quelques jours après je ne pus pas me dispenser en reconnoissance de sa civilité, de luy faire un prest gratuit de cinq cent escus, mais il me manqua de parole, & après avoir équipé son Vaisseau sur lequel j'estois prest de m'embarquer, il me declara qu'il n'iroit point au Tonquin. Il est certain

[26]

que ç'a esté par une conduite particuliere de Dieu sur moy, que je n'ay pû reüssir pour lors dans cette entreprise.

Car au mesme temps que je faisois des instances auprès de ce Mahometan pour l'obliger à me tenir parole, je receus nouvelles assurees du Tonquin que la persecution s'y estoit extrêmement échauffée contre les Chrestiens, que la publication de nostre sainte Foy y estoit deffenduë avec les dernieres rigueurs, & que tous les Predicateurs Evangeliques en avoient

esté bannis ; De forte que chacun jugea que mon abord en ce païs eust esté un contre-temps fascheux, qu'on n'eust pas manqué d'interpreter & de

[27]

faire passer pour une desobeïssance formelle aux ordres du Roy ; Ce qui l'auroit de nouveau irrité & rendu implacable contre ces nouveaux Chrestiens, lesquels il n'est pas à propos d'exposer aux persecutions les plus violentes, dépourvus de Prestres comme ils sont.

L'Arrest porté contr'eux est rigoureux, en voicy en partie la teneur, extraite d'une lettre du Tonquin datée du 23 Janvier 1664.

Nous avons chassé & nous chassons à perpétuité hors de nostre Royaume ces Peres (ce sont les Predicateurs) lesquels fugitifs de leurs terres sont venus enseigner aux peuples grossiers, aux ignorans, & aux femmes une loy qui

[28]

est sans fondement, d'autant plus pernicieuse & ridicule, qu'elle enseigne, qu'il ne faut point adorer ny le Ciel, ny la Terre ; Qu'il ne faut point rendre de culte à l'Esprit ny au Demon ; une loy qui fait que les femmes quittent leurs maris & que les maris abandonnent leurs femmes, &c. A ces causes nous ordonnons que les Chefs de nos Officiers residans près de nous en nostre Cour, & ceux qui commandent dans les Aldées (ce sont leurs villes & bourgades) ayent à faire les diligences possibles pour ramasser tous les livres de prieres, & où sont contenües les doctrines que ces Peres ont semées par le Royaume ; Qu'ils les fassent brûler, & que rien ne reste d'une si méchante Loy.

[29]

Nous commandons à toutes personnes qui connoistront des Cathechistes, ou des Predicateurs de cette Religion, de les referer, promettant de les recompenser, &c.

La dernière Relation des choses arrivées au Tonquin donnée au public par le Pere Tissannier, Jesuite François, décrit les commencemens de cette persecution, & le Pere Philippes de Marinis aussi Jesuite en parle plus amplement en son histoire en langue Italienne, qui fait connoistre que le Roy ayant fait faire commandement à neuf ou dix Missionnaires répandus dans son Royaume, de se rendre à sa Cour dans un temps prefix, sans en avoir

[30]

déclaré la raison, les fit tous embarquer sur un vaisseau qui s'en alloit à Macao, à la reserve du Supérieur qu'il retint pour certaines considerations d'Etat, & auquel il donna seulement un compagnon ; mais il les obligea de demeurer dans sa ville Royale, en une maison qui leur fut marquée, leur defendant tres-étroitement de faire des assemblées, ny aucune fonction de leur Religion.

C'est ce qu'en rapportent ces Auteurs, & i'ay appris d'ailleurs que ces deux Missionnaires ont demeuré deux ou trois ans en cet estat, avec un troisiéme, qui fut admis depuis dans le Royaume. Mais que quelques mal-veüillans ayans

[31]

fait naistre de nouveaux soupçons contre eux, & les ayans chargez de plusieurs accusations, ils furent enfin bannis dans la dernière persecution que i'ay cy-devant rapportée, & contraints de monter sur un vaisseau Hollandois, qui les porta à Batavie.

Le Supérieur déjà âgé & consumé de travaux y est mort, & les deux autres qui sont François, ayans appris que nous estions à Siam, prirent resolution de nous y venir trouver, & nous écrivirent des lettres fort civiles.

I'avouë que la nouvelle de cette persecution me ietta dans un grand embarras d'esprit à mon arrivée en ces païs, voyant la porte de mes Missions fermée

[32]

& me sentant pressé d'un desir ardent de secourir au peril de ma vie cette Eglise, vers laquelle i'estois envoyé, & qui sembloit avoir plus de besoin de la presence de son Evesque. C'est pourquoy ne pouvant resister aux iustes mouvemens qui m'animoient alors, ie crûs qu'il estoit de mon devoir de faire tous mes efforts pour entrer au Tonquin, & m'abandonner sans reserve

à la Providence de Dieu, qui m'avoit amené au travers de tant de dangers si proche du lieu où ie devois achever mon sacrifice.

Cependant i'écrivis aux Chrestiens du Tonquin une lettre la plus tendre qu'il me fut possible, pour les encourager à

[33]

souffrir pour Iesus-Christ, qui ne permettoit cette persecution, que pour éprouver leur Foy & leur amour envers luy ; Je leur representois que les Croix estoient le partage de ses Esleus, & les souffrances le chemin assuré du salut eternel ; que Nôtre Seigneur avoit luy-mesme voulu nous apprendre à souffrir, & à endurer plutôt la mort, que de manquer à rendre l'honneur qui est deû à la Majesté de Dieu ; je les avertissois de se souvenir qu'ils avoient renoncé aux Idoles, & qu'ils ne pouvoient plus se soûmettre aux superstitions payennes qu'ils avoient detestées, sans trahir leur conscience, sans faire outrage à leur Createur, & sans se rendre coupables de l'éternelle damnation.

[34]

Je leur envoyay la lettre qui leur representoit ces choses plus au long, par le moyen d'un Interprete qui estoit Catholique.

I'appris par des lettres venuës de Manille, que les espagnols faisoient passer de temps en temps des Navires au Tonquin, & que le Gouverneur des Philippines y avoit envoyé depuis peu une Ambassade. On me donna auffi avis que le Roy de Siam estoit sur le point de faire un traité d'alliance avec celui du Royaume de Lâos ; & comme il y a libre passage de Lâos au Tonquin, je crûs qu'allant à Lâos l'entrée en cet Estat me seroit facile.

Diverses raisons m'empescherent

[35]

pour lors de prendre le chemin de Manille, & je fis dessein, suivant le conseil de mes amis de tenter la voye de Lâos, quoique peu fréquentée, fort longue, & exposée à divers hazard. Mais le President du Commerce de Siam avec lequel je devois traiter pour mes passeports, s'opposa à mon dessein, sur ce qu'estant European il se figura que mon entrée au pais de Lâos y pourroit causer des ombrages, qui nuiroient aux affaires de son Maistre. Il fallut donc ceder à ces obstacles, qui malgré tous mes soins, m'avoient fermé toutes les avenues du Tonquin.

C'est ce qui nous obligea, Monsieur l'Evesque de Beryte &

[36]

moy d'examiner devant Dieu & avec une attention particuliere, ce que nous avions à faire, veu les dispositions de nos Missions : Et enfin, apres plusieurs considerations, nous crûmes que la volonté de Dieu nous estoit suffisamment declarée, & que ce suprême Dispensateur de toutes choses ayant permis que nous trouvassions des empeschemens pour lors insurmontables de passer plus avant, il faisoit assez connoistre, que nous devions nous arrester à ce qu'il nous rendoit lors possible, qui estoit de nous establir dans la Capitale de Siam, & d'y poser une residence stable & assurée pour les Ecclesiastiques François, d'où nous pouvions ménager les

[37]

occasions d'entrer dans ces Royaumes, où nous estions principalement destinez, lors que la porte nous en seroit ouverte.

Nostre resolution ainsi prise de nous arrester à Siam, nous ne pensâmes plus qu'à nous appliquer à nous prevaloir du temps de ce repos dont nous commencions à jouir, pour prévoir ce qui nous pourroit estre utile dans le cours de nos Missions.

Il seroit difficile de concevoir combien nostre sejour en ce lieu-là nous a esté utile en toutes manières, si nous ne l'avions appris par nostre propre experience ; Nous ne pouvions assez benir l'admirable conduite de

[38]

Dieu, de nous voir en seureté, réunis dans une ville, dont nous n'avions pas mesme oüy le nom en Europe, avec liberté de nous y occuper aux fonctions de nostre Ministere & d'y faire tous les exercices de nostre Religion sans aucun trouble.

Il nous fut aisé alors de reconnoître qu'il est bon de s'abandonner à la Sagesse infinie de ce divin Maître ; En sortant d'Europe nous entrâmes comme à l'aveugle en Asie, sans sçavoir quelle route tenir. Mais qui s'est jamais repenty de s'estre confié entièrement à luy? Il a esté nostre guide en toute nostre marche, comme luy seul estoit le motif de nostre voyage ; il nous a conservé au milieu des

[39]

dangers d'une route qui nous estoit inconnuë, & à tous ceux avec qui nous avons voulu prendre des mesures ; rien n'a esté capable de nous arrester, & il faut avouër ingenuëment, que le desir d'accomplir sa vocation, de satisfaire aux ordres de l'Eglise, & l'avantage qu'il y a de souffrir quelque chose pour nostre Seigneur, qui fortifie le courage des siens, sont de puissants motifs, & moyens tout ensemble pour surmonter les plus grandes difficultez qui se presentent frequemment, & lesquelles il faut combattre presque à chaque pas qu'on fait, en ces voyages éloignez.

Je m'étendrois plus au long à faire remarquer ce que nous

[40]

avons gagné pour l'avancement de nos desseins, par ce premier établissement que nous avons fait à Siam, s'il n'avoit esté déjà représenté ailleurs.

Je me contenteray seulement d'observer en cet endroit, que comme il n'y a rien de plus nécessaire pour la propagation de la Foy en tous ces païs d'Orient, que d'y avoir des Seminaires, pour y élever des gens du païs, & les disposer à l'estat de Cathechistes, ou du Sacerdoce, on le peut faire aisément à Siam, où il est permis à toutes sortes de Nations, de s'établir. On peut aussi de là trouver des commoditez pour aller presque par tout ; par le chemin de terre, aux Royaumes du Pegu, d'Ava,

[41]

de Lâos ; par le chemin de mer, à la Chine, à la Cochinchine, au Tonquin, au Macassar, à Bengale, &c.

L'abord de toutes ces Nations, à chacune desquelles l'on marque differents quartiers hors la ville pour leur habitation, offre une grande commodité à nos Missionnaires, pour apprendre la langue des païs, auxquels ils seront destinez ; ils pourront aussi par avance s'instruire des coûtumes, des mœurs, & des croyances de chaque Royaume, & pratiquer des habitudes pour s'y introduire avec facilité, accompagnans les Marchands qui vont & viennent, & autres qui arrivent à Siam pour diverses Negociations.

[42]

Et enfin, comme l'expérience montre à quelles persecutions on est souvent exposé en ces divers Etats, quand on y presche la Religion Chrestienne, & que les Predicateurs sont obligez de temps en temps de s'absenter, & quelquefois forcez d'en sortir ; il est évident que c'estoit une chose de grande consequence, qu'ils eussent non seulement un lieu de refuge, où ils trouvassent une retraite assurée en cas d'exil ; Mais encore d'où ils pussent recevoir, de temps en temps assistance de conseil, d'argent, & autres secours, Ce qui a fait que Nosseigneurs les Cardinaux de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, auxquels on a rendu un

[43]

fidele compte de ces dispositions, ont jugé qu'on ne pouvoit penser à un établissement plus utile, qu'à celui que nous avons si heureusement commencé à Siam.

Durant le sejour que nous y avons fait, nostre premiere application a esté de cultiver la nouvelle Eglise des Cochinchinois, & en mesme temps de ramasser toutes les lumières que nous avons prises, soit des choses que nous avons remarquées par nous-mesmes, soit des avis qui nous avoient esté donnez par les plus sages Missionnaires, afin d'en pouvoir profiter ; & après avoir pris soin particulier de reconnoître ce qui pouvoit retarder les progres de l'Evangile, & en diminuer l'estime en

[44]

l'esprit des Idolatres ; Nous avons pensé premierement à nous garantir de tout ce qui pouvoit tendre au relaschement, auquel nous aurions pû insensiblement nous engager par quelques raisons apparentes, qui sembloient en devoir autoriser l'usage.

Secondement, nous avons crû qu'il estoit de nostre devoir de penser de bonne heure aux moyens de les retrancher entierement & de nous establir d'abord en de saintes pratiques, & un peu plus severes, qui peussent servir de modèle à tous, donnants pour cela tout le soin & toute l'application que l'importance de la chose, & l'honneur de nostre dignité demandoit de

[45]

nous. Et enfin de ne nous point tromper par de fausses regles, nous avons pris l'Evangile à la main, les saints Canons de l'Eglise, les Constitutions des Souverains Pontifes, les Decrets particuliers de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, l'exemple des hommes Apostoliques, principalement de S. François Xavier, duquel la vie, les actions & tous les pas, mais surtout les maximes contenuës en ses lettres fournissent des conduites seures, par le saint usage desquelles on peut se promettre de tres-grands succez, & se garantir de tout reproche, estant assuré qu'il ne suffit pas de faire le bien, mais encore qu'il faut procurer qu'il soit fait par

[46]

des voyes qui soient pures, droites, & legitimes.

Cet examen nous fit entrer insensiblement en la discussion de plusieurs matières ; & enfin nous jugeasmes M. de Beryte & moy, avec l'avis de nos Ecclesiastiques, que pour donner un fondement solide à nos desseins, il estoit absolument necessaires : En premier lieu, d'obtenir du saint Siège, que le Vicaire Apostolique pour le païs & la Ville de Siam fust comme le Chef, & eust quelque direction générale sur toutes nos Missions.

En second lieu, d'establir dans Siam un Seminaire general pour y apprendre les Langues de tous les Royaumes voisins, y former des Cathechistes, & preparer au

[47]

Sacerdoce ceux qu'on en jugera les plus dignes.

En troisieme lieu, de faire approuver à Rome divers reglemens que nous jugeâmes necessaires pour nostre conduite, afin qu'estans autorisez du saint Siege, on les fit plus facilement observer.

En quatrième lieu, de faire décider des difficultez importantes, soit pour les mœurs, soit pour la discipline Ecclesiastique de ces lieux ; La pluspart des Missionnaires estans souvent en peine à quoy se resoudre sur ce sujet, ce qui fait naistre des differens entr'eux, & prejudicie à la Religion.

Finalemnt, de pourvoir à plusieurs autres points, dont

[48]

l'établissement n'estoit pas d'une moindre consequence.

Les choses ainsi resoluës apres une longue & meure déliberation, nous crûmes qu'il estoit necessaire que l'un de nous vinst en Europe, afin de poursuivre l'execution & la decision, tant des choses projetées, que des questions à resoudre qu'on jugeoit, d'un si grand poids & si importantes en leur suite, qu'elles ne pouvoient estre proposées, expliquées, & poursuivies, comme il sembloit necessaire, que par un des Evesques, du devoir desquels il seroit, de les faire observer, apres qu'elles auroient efté resoluës & terminées à Rome. Cet avis, qui fut ouvert par M. de Beryte, fut examiné long-temps,

[49]

& enfin suivy de celui de tous ceux, avec qui nous jugeasmes à propos d'en conferer.

Mais comme il se trouva pour lors fort foible de santé, on ne crût point qu'il fust en estat de s'exposer une seconde fois aux travaux & aux perils d'un voyage de deux années. C'est pourquoy pour l'interest de la conservation de ce Prelat, m'estant, graces à Dieu, trouvé lors plein de vigueur, je fus obligé de m'offrir pour cette Negociation. I'avouë qu'il fallut que Dieu me fortifiast, extraordinairement ; je me sentois attaché à ma Mission vers les Nations

qui m'estoient particulièrement commises, dont je me voyois si proche ; les liens du devoir, de

[50]

la tendresse & de la compassion pour ces pauvres ames abandonnées faisoient sur moy une puissante impression ; & mon cœur ne pouvoit penser à s'en éloigner, sans une extrême violence. J'avois encore presente à l'esprit la suite des difficultez & des fatigues estranges que j'avois souffertes durant mon voyage, dont je ne faisois que me delasser, & ausquels il falloit m'exposer de nouveau ; je prevoyois les divers jugemens qu'on feroit de mon retour en France : Enfin je n'envisageois par tout que des obstacles à ma resolution ; Cependant considerant les pressans besoins de nos Missions entierement mourantes & ébranlées par la malice des ennemis de

[51]

notre Religion, je fermay les yeux à tout, pour ne regarder que les ordres de Dieu, qui m'étoient declarez par la bouche de ses serviteurs que je considerois comme ses organes.

Je partis de Siam le 17 Janvier 1665, trois ans après mon depart de France, accompagné d'un vertueux Gentilhomme qui s'est donné à nos Missions. Après trois semaines ou un mois de chemin par terre, nous traversâmes la Mer de Bengale en moins d'un mois, & estant arrivé à Masulpatan j'y trouvay un Religieux Castillan de l'Ordre de S. François, qui revenoit de la Chine, où il avoit esté 14 ans dans l'exercice des fonctions de Missionnaire ; Il estoit en fort pauvre

[52]

estat & presque dénué de tout, il revenoit en Europe pour les affaires de sa Mission, je le receus avec bien de la joye en ma compagnie, & je le regarday non seulement comme un sujet sur qui je pouvois exercer la charité, mais encore comme un Ange que Dieu m'envoyoit pour la consolation de mon ame durant le voyage qui nous restoit à faire.

Pour surcroist de bonheur, je trouvay fort à propos un secours de mille escus qui avoient esté envoyez de Paris par charité pour la subsistance de nos Missions, & qui nous avoit esté apportée tres-fidelement par le sieur Tavernier, fort connû en tous ces païs d'Orient ; Cette assistance

[53]

impreveuë me donna dautant plus de sujet de benir Dieu, que ma compagnie s'estant augmentée, & mon voyage devant estre beaucoup plus long que je n'avois pensé, j'eusse esté obligé d'emprunter de l'argent, si on m'en eust voulu presté, ou de souffrir une extrême disette.

De Massulpatan j'allay au Fort de Saint George, qui appartient à la Compagnie d'Angleterre, j'attendis là dix mois entiers l'opportunité de quelque Vaisseau qui repassast en Europe ; mais en vain, la guerre qui estoit entre l'Angleterre & la Hollande empêchant les Vaisseaux de se mettre en Mer : Il fallut donc se resoudre à traverser une seconde fois toute l'Inde, ensuite je

[54]

m'embarquay pour le Port de Congo dans la Perse, d'où, après avoir passé le sein Persique, j'aborday à Bassora, de là je montay à Babylone sur les Fleuves du Tygre & de l'Eufrate, j'y arrivay grièvement malade, & j'avouë que je dois après Dieu, ma guerison aux charitables assistances que je receus dans ce mesme lieu en la maison des Reverends Peres Capucins, qui y font une residence ordinaire.

En fuite, après avoir traversé la Mesopotamie, veu Moussol qui est l'ancienne Ninive, Nizibe & Edesse, qu'on appelle maintenant Orfa, je me rendis en Alep, où j'eus la consolation de voir les progresz de nos Religieux François pour la reduction des

[55]

Schismatiques & Heretiques à la pureté & à l'unité de nostre sainte Foy ; L'ordre qu'ils gardent en leur conduite pourroit servir de modele à toutes les Missions du Monde, ils travaillent de concert, sous la protection de M. Baron Consul de France, qui reside en cette ville-là, & qui fait heureusement servir l'autorité que sa charge luy donne pour avancer les

affaires de Dieu : J'avois besoin de trouver à mon arrivée dans Alep un amy aussi genereux que luy ; j'estois extrêmement abbatu, après une marche de prés de cinquante jours que j'avois faite depuis Babylone, durant une saison froide & pluvieuse : Le bon traitement que je receus chez luy, durant près d'un

[56]

mois, repara mes forces pour continuer mon voyage.

Je m'embarquay à Alexandrette, sur un vaisseau qui venoit à Livourne, où j'arrivay le vingt-septième Mars en bonne santé, & après trois semaines de sejour & de rafraichissement que je receus de M. le grand Duc de Toscane, j'allay à Rome rendre compte au Saint Siege des motifs de mon retour ; Messieurs les Cardinaux de la Congregation de la Propagation de la Foy en ayans eu nouvelles, en témoignèrent beaucoup de satisfaction ; d'autant qu'ayant executé de ma part, avec assez de soin, en divers lieux où j'avois passé, les ordres qu'ils m'avoient donnez, ils estoient bien aises que je fusse

[57]

venu en personne leur exposer le veritable estat de toutes choses.

Nostre S. Pere le Pape Clement IX. après les cérémonies de son exaltation, & dés qu'il pût vacquer aux affaires, voulut estre informé de celles dont j'avois à l'entretenir. Après m'avoir écouté, il nomma quatre Cardinaux pour Commissaires, afin de les examiner & luy en faire le rapport, pour les faire expedier le plus promptement qu'il seroit possible, & pour me donner plus de marques du zele qu'il a pour nos Employs Apostoliques, & mesme pour ce qui regardoit ma personne, il voulut que je fusse porteur d'un Bref de sa part adressé au Roy, par lequel sa Sainteté luy témoigne sa joye de

[58]

mon retour à Rome comme necessaire pour pourvoir à plusieurs besoins des Eglises d'Orient, & fait connoistre à Sa Majesté qu'elle luy fera plaisir tres-agreable de me donner sa protection en toutes les affaires qui regardent une si pieuse & glorieuse entreprise qu'est la nostre.

Après avoir donc demeuré prés de huit mois dans Rome, je suis venu en France pour y travailler à plusieurs choses tres-importantes au bien de nos Missions, dont j'ay fait connoistre le Plan à Sa Majesté, qui a témoigné en estre fort satisfait, aussi bien que du Bref de Sa Sainteté que je luy remis en main, sur lequel Sa Majesté me promit de faire toute l'attention

[59]

necessaire, & qu'elle examinerait mes memoires, pour m'en donner au plûtost la resolution, afin de ne point retarder mon retour, duquel je luy fis d'abord ouverture & du dessein que j'avois de mener avec moy le nombre d'Ecclesiastiques que je connoistrois avoir une véritable vocation pour ce saint employ.

Voilà l'estat auquel je suis pour le regard de mon voyage en Europe jusques à ce jourd'huy. Mais pour ce qui regarde l'avancement du Christianisme dans ces lieux éloignés de nostre Vicariat Apostolique, j'ay trouvé dés mon arrivée à Paris des lettres de M. l'Evesque de Beryte datées de Siam au mois d'Octobre 1666, qui sont les premieres que j'aye

[60]

receuës de luy depuis mon depart de Iuthia, qui nous apprennent la continuation de ses Employs en cette Ville-là auprès des Cochinchinois, le progrès du Seminaire, l'envoy de ses Ecclesiastiques à la Chine, la Cochinchine & le Tonquin, l'érection d'une nouvelle Eglise en la ville de Siam, la concession d'un fond de Terre que le Roy luy a faite, & plusieurs autres choses importantes, que j'ay crû ne pouvoir mieux communiquer au public, qu'en inserant icy cette longue lettre, qui doit composer la plus grande partie de cette Relation ; voicy donc ce qu'il m'en écrit.

« Nous avons fait presenter au

[61]

Roy une Requeste, par laquelle nous luy demandons un fond, & la permission d'y batir, nostre Requeste, qui luy fut présentée par son principal Ministre apres qu'il fut guery, a esté fort bien receüe de Sa Majesté, il nous a fait don d'un grand champ fort bien situé sur le bord de la

Riviere, joignant celuy où demeurent les Cochinchinois, & pour témoigner encore plus qu'il agrée nostre établissement en son Royaume, il nous a fait dire qu'il donneroit les matereaux necessaires pour bastir nostre Eglise. Ensuite de cet ordre les Officiers, à qui la connoissance de ces choses appartient, enjoignirent à ceux qui

[62]

occupoient cette place, de transporter ailleurs leurs maisons dans huit jours, et de nous la céder. Nous avons fait accommoder en ce lieu deux chambres bâties de bois, et couvertes de tuiles, pour pouvoir garantir du feu nos livres, et nos ornements d'Eglise, que nous avons apportés d'Europe. »

M. l'Evesque de Beryte me marque la qualité de ce bastiment ; parce que le corps des maisons ordinaires du pais ne sont basties que de cannes d'Inde, & couvertes de feuilles semblables à celles de Palmier.

« Pour ce qui regarde l'édifice de cette nouvelle Eglise qu'on se proposoit de faire de briques, on a été d'avis de sursoir ce dessein jusques à ce

[63]

que nous ayons mis plus de temps à édifier notre maison intérieure ; en un mot nous avons crû en devoir réserver l'exécution à ceux qui seront destinés pour ce Royaume.

J'ay receu diverses nouvelles du Tonquin, de la Cochinchine, & de la Chine ; je commenceray par celles du Tonquin qui vous regardent de plus près.

Un peu auparavant la Feste de Noël nous eûmes nouvelles qu'il estoit arrivé un Vaisseau en ce Port, qui venoit du Tonquin, aussi-tost nous pensâmes, qu'il y auroit quelques lettres en réponse à celles qu'on y avoit écrites l'année precedente ; Toute nostre difficulté

[64]

estoit d'empescher qu'elles ne fussent interceptées ; la providence de Dieu permit que l'un des deux François qui estoient venus avec nous l'an 1662 fust au bas de la Riviere aussitost après l'arrivée du Vaisseau, & qu'il allait visiter quelques uns de ses amis qu'il y crût trouver, il rencontra un passager Espagnol qui luy demanda de nos nouvelles, luy disant qu'il avoit des lettres pour nous, qu'il luy remit en mesme temps pour nous les apporter avec diligence.

Cette lettre est écrite en Portugais par un Catechiste du Tonquin du 24 Octobre 1665, il vous écrit qu'il a receu vos ordres, & qu'il a envoyé la lettre

[65]

que vous luy aviez adressée pour faire tenir aux principaux Chrestiens de ce Royaume, à laquelle il assure qu'ils ont satisfait, & adjouste qu'après la sortie des trois Peres Iesuites, qui en furent bannis le 12 Novembre 1663. On fit un Edit contre la Religion Chrestienne, mais que n'ayant point esté publié il n'a point eu d'effet ; C'est celuy qui a esté cy-desus rapporté d'où vient que les Chrestiens vivent comme auparavant ; qu'il est vray que quelques-uns se sont refroidis ; mais qu'il y a aussi des Néophytes qui ont receu le Baptesme, & que plusieurs autres ne font qu'attendre l'arrivée de quelque Prestre pour le recevoir ; Que les

[66]

Catechistes se sont distribuez par les Provinces, où ils exercent leurs fonctions à l'ordinaire, & avec beaucoup de circonspection, & de prudence.

A l'égard du retour des Peres qui ont esté bannis, le Catechiste assure que le Roy a fait assez connoistre qu'il ne l'auroit point desagréable, par la demande qu'il a fait quelquefois, s'ils ne reviendroient pas : A quoy il ajoute que l'opinion est que c'est par son ordre, que les Officiers qui ont la direction des affaires & du Commerce, ont écrit au Visiteur des Iesuites de Macao, qu'il pouvoit envoyer de ses Religieux, & qu'ils seroient les bien-venus ; la lettre de ce Catechiste Tonquinois

[67]

a esté appotée par un Vaisseau de Macao, qui s'en allant à Camboye a esté contraint par la tempeste de relascher au Tonquin, ce qui fait que ce Catechiste ne doute point que ces Peres Iesuites n'y puissent retourner, & croit même qu'un Evesque avec quelques Ecclesiastiques y pourroient avoir entrée ; ajoûtant que, quand l'Evesque seroit obligé de se retirer lors du

retour des Vaisseaux, les Chrestiens ne laisseroient de recevoir une consolation indicible de sa veuë pendant le temps de son sejour, ce qu'ils expriment d'une façon particuliere, disans que tous les Chrestiens l'attendent les yeux ouverts.

[68]

Deux jours après que nous eûmes receu ces nouvelles du Tonquin, il arriva un Courrier du Tanasserin, par la voye duquel nous furent apportés des paquets d'Europe où nous apprismes entre autres choses que, suivant les instructions que nous avons laissées à Paris avant nostre départ, les Ecclesiastiques qui s'estoient chargez du soin de nos affaires, avoient obtenu du Roy l'établissement d'un Seminaire pour le soûtien de nos Missions ; ce qui nous obligea d'en rendre incontinent graces à Dieu, & nous fut un nouveau motif de nous appliquer avec plus de confiance que jamais aux fonctions de nostre Ministere.

[69]

Depuis que nous eûmes receu les nouvelles du Tonquin que je vous écris, & que nous fûmes informez qu'il y avoit aucuns Prestres ; Que neantmoins on croyoit qu'ils n'y seroient pas mal receus, nous nous applicâmes tout à fait à voir comment on pourroit assister ces Chrétiens si abandonnés : mais comme il ne se presentoit aucune occasion pour aller en ce Royaume, nous ne pouvions faire autre chose, que de recommander cette affaire à Dieu, qui enfin par les secrets adorables de sa Providence, permit qu'un Vaisseau de Chinois, habituez au Tonquin, qui alloient vers Bantam pour trafiquer, vint

[70]

échouër en ce Port de Siam au mois d'Avril dernier. Dés que nous fûmes avertis de cette bonne rencontre, nous crûmes que Dieu avoit exaucé les prieres des Chrestiens du Tonquin, qui par leurs larmes & leurs penitences demandoient à ce Pere de misericorde, quelque Ministre de I.C. qui les pût assister dans leur extrême besoin, La plus grande difficulté aux yeux de tout le monde estoit de laisser un Prestre entre les mains de ces Chinois, ausquels les Etrangers ne se peuvent confier. Cependant dans cette affaire que nous voyions bien estre au dessus des regles de nostre prudence, afin de ne nous point tromper, & pour obtenir

[71]

lumiere de celuy qui seul doit guider nos délibérations, nous fismes des prieres de quarante heures devant le Saint Sacrement ; en suite de quoy il fut arresté qu'un de nos Ecclesiastiques, qui sçait bien la Langue du Tonquin, s'en iroit seul avec les Chinois vêtu en Matelot, & qu'il en feroit office pendant le voyage, s'il en estoit requis par les gens du Vaisseau. Ce vertueux Ecclesiastique partit de Siam pour l'execution de ce dessein le 20. Iuin 1665. pour aller joindre le Navire, où il devoit s'embarquer, qui fit voile le 24. du mesme mois. Il est vray que cette entreprise n'a pas esté icy approuvée de tout le monde, comme estant hors

[72]

du cours ordinaire de la prudence, nostre consolation est que s'il y a quelque faute, elle sera réparée par le desir sincere que nous avons de rendre service à Dieu, & de donner une forte preuve aux Chrestiens du Tonquin du soin que vous m'avez donné charge de prendre d'eux en vostre absence. Dieu veuille que cette expedition ait un aussi bon succès que celle de la Cochinchine de l'année precedente, de laquelle je vais vous rendre compte. »

Avant que passer outre au reste du recit que me fait M. de Beryte ; je me sens obligé de remarquer en cet endroit, que depuis mon départ de Iuthia, qui fut vers la fin de Janvier 1665,

[73]

M. Chevreul, que nous avons envoyé dans la Cochinchine avec un Interprete, est revenu à Siam, & a rapporté que la persecution s'estant rallumée de nouveau dans cet autre Royaume, l'on y a éprouvé en beaucoup de manieres la Foy d'un grand nombre de Chrestiens, entre lesquels il y en a eu trente-sept qui ont esté martyrisés, & que tous les Missionnaires en ayans esté chassés, se sont venus refugier à Siam : Je ne doute point que M. de Beryte ne m'ayt mandé bien au long par une autre lettre precedente, qui ne m'a point esté renduë, toute la negociation de M. Chevreul en la Cochinchine, & les causes de son retour par cette sorte

[74]

persecution, mais il est juste de laisser aux RR.PP. Iesuites, qui en ont receu le détail, qu'ils m'ont fait voir estant à Rome, de le donner au Public. Après cet éclaircissement l'on peut voir le reste dans la suite de cette mesme lettre que je rapporte icy de M. de Beryte, qu'il poursuit en ces termes.

« Le 31. Janvier 1666. nous avons appris par le retour du petit Vaisseau, sur lequel s'étoient embarquez M. Hainques & M. Chevreül, que le vent n'ayant pas esté favorable, ils n'avoient pû arriver sur les costes du Royaume de Ciampa, que le 12. d'Octobre 1665. qu'ils furent tous deux attaquez d'une forte maladie ;

[75]

qu'étans arrivez à Ciampa ils s'enquirent en quel estat estoient les affaires de la Religion en la Cochinchine, & sçurent que s'il y entroit quelque Predicateur, il couroit risque de la vie. En effet une femme Chrestienne ayant voulu prendre nos Ecclesiastiques dans sa chaloupe, pour les mener en secret en sa maison éloignée de deux ou trois lieuës de là, un Officier du Roy en ayant esté averty, se doutant que ces Estrangers pourroient estre des Prestres, intimida tellement cette femme, luy remontrant qu'elle se perdrait avec toute sa famille, si elle les recevoir, qu'il l'obligea de changer de

[76]

resolution. Ayant donc délibéré de ce qui estoit à faire en cette rencontre on jugea à propos que M. Hainques, qui avoit recouvré sa santé, & qui sçavoit la Langue de la Cochinchine, y entreroit seul, & que M. Chevreül, qui estoit actuellement travaillé d'une fièvre continuë, s'en iroit à Camboye.

Pour l'execution de ce dessein, deux Neophytes sortirent du Vaisseau pour accompagner M. Hainques, & le mener jusques à un Village distant d'environ trois lieuës du bord de la Mer en la maison d'un Gentil de leur ancienne connoissance, où il sut bien receu, & en mesme temps ils prirent

[77]

congé de luy, & s'en retournerent pour se mettre à la voile, ne se croyans pas en seureté en ce lieu-là.

M. Hainques s'estoit vestu à la Japonoise, marcha nuds pieds selon la coustume de cette Region où l'usage des chaussures est inconnu ; il portoit son sac avec luy, où estoient les ornemens d'Eglise, du pain & du vin pour l'usage de la Messe, & les saintes Huiles ; il estoit seul sans serviteur & sans aucune connoissance : il seroit difficile de se figurer un estat plus abandonné à la divine Providence.

Ce petit Vaisseau estant party aussi-tost, arriva à la barre de Camboye, distante de plus de

[78]

80. lieuës de la Ville Royale où l'on a coustume d'aborder. En ce temps-là il se rencontra une famille Chrestienne Cochinchinoise, qui montoit la riviere dans une chaloupe ; le chef de cette famille s'estant apperceu qu'il y avoit des Estrangers, se douta qu'ils estoient Chrestiens, & ayant sceu qu'un d'eux (qui estoit M. Chevreül) estoit malade, il se chargea d'en prendre tout le soin possible, & s'en est acquité si fidelement, que le malade a repris sa santé dans ce mesme lieu, ainsi que nous l'avons appris depuis. Pour revenir à M. Hainques, nous apprenons d'une lettre qu'il écrit de Faifo capitale de

[79]

la Cochinchine, du 24. Février 1666. la suite de son voyage, Qu'estant arrivé au Royaume de Ciampa, il se rendit au plûtost à Vanik, qui en est la Capitale ; & remarque que comme le Roy de la Cochinchine s'est emparé de ce Royaume, & l'a reüny au sien, les Officiers qui gouvernent en ce lieu-là sont Cochinchinois, d'où vient qu'on y garde les loix de la Cochinchine. Les Gouverneurs ayans donc appris l'arrivée de M. Hainques, commencerent à le faire observer : mais comme il y trouva quelques Chrestiens, il fut averty de tout ce qui se faisoit contre luy : de sorte que pour éviter beaucoup d'inconveniens qui pouvoient

[80]

luy arriver, on luy conseilla que lors qu'on luy demanderoit où il prétendoit aller, il seroit réponse ; que son dessein estoit d'aller à la Cour de la Cochinchine porter un presens au Roy ; ce qu'ayant fait, le Gouverneur & les Officiers se turent, & luy dirent, que puisqu'il avoit cette pensée, lorsqu'il voudroit y aller, ils le pourvoyroient de toutes choses necessaires pour s'y rendre. Il prit cinq ou six jours, comme s'il eut voulu se delasser de son voyage, durant les quels il s'occupa, mesme pendant les nuits, à catechiser les Chrestiens, les fortifier en la Foy, leur dire la Messe, les confesser, & leur donner le Sacrement

[81]

de la Sainte Eucharistie, après quoy, il partit pour Fumay, qui est un des Ports des plus considerables de la Cochinchine : Son arrivée y causa aussi de l'étonnement, & sur les raisons qu'on luy demanda de son voyage, il fit une semblable réponse que celle qu'il avoit faite à Vannik ; le Gouverneur de ce lieu-là le receut bien, luy permit de faire un sejour assez long ; les Chrestiens s'estans donnez avis les uns aux autres qu'ils avoient un Prestre se rendirent près de luy, M. Hainques fut dix jours & dix nuits continuelles à les repaître de la parole de Dieu & des Sacremens avec une benediction incroyable, ce qu'ayant fait, il

[82]

prit congé du Gouverneur, qui luy donna des soldats par honneur pour le conduire jusques à Faifo, éloigné de sept à huit journées, pendant lesquelles il fut défrayé en tous les lieux de son passage, & ne luy coûta quoy que ce soit, les Soldats le quitterent à Faifo, & estant resté seul il fit à pied le reste du chemin jusques à la Cour, & fit rencontre d'un Soldat Chrétien avec sa femme, ausquels il se crût obligé de se découvrir pour l'extrême peril où ils estoient de leur salut, s'il ne leur eust pas donné l'absolution, d'autant que passans un petit bras de Mer, peu s'en fallut qu'ils ne fussent submergez ; ils garderent le secret,

[83]

comme ils luy avoient promis, & luy rendirent ce bon office que de le loger chez un de leurs amis le soir qu'ils arriverent à la Cour ; parce qu'il estoit trop tard pour pouvoir le conduire en la maison du Sieur Iean de la Croix Officier & Fondateur des Canons du Roy, mais luy en ayant donnée l'adresse, M. Hainques ne manqua pas de s'y rendre le lendemain matin, & l'ayant trouvé en compagnie, il le tira à part & luy dit le sujet de son arrivée. »

Je ne dois pas icy obmettre que Monseigneur l'Evesque de Beryte & moy avions déjà pris habitude avec ce genereux Chrestien le Sieur Iean de la

[84]

Croix, que nous luy avions rendu quelque service dans ses affaires, qu'il nous avoit mesme escrit, nous assurant qu'il avoit passion de pouvoir servir à nos desseins, & que M. Hainques avoit charge de se découvrir à luy & de prendre ses avis, au cas qu'il le pût joindre : cette observation, qui fait à l'Histoire, a coupé le fil de la narration de M. de Beryte, qu'il continue en cette sorte.

« Le Sieur Iean de la Croix ayant sceu les particularitez & les motifs du voyage de M. Hainques, en demeura tout à fait surpris : mais estant revenu de son estonnement, il luy dit qu'il estoit le bien venu, puisqu'il exposoit sa vie pour le

[85]

salut des Chrestiens de la Cochinchine, & qu'il estoit résolu de luy rendre tous les services qu'il pourroit. Ayans donc concerté entre eux des mesures qu'il falloit prendre avec le Roy, ils trouverent à propos de faire passer M. Hainques pour frere de sa femme qui venoit à la Cochinchine pour quelques affaires ; mais qu'il falloit en avertir sa Majesté ; M. Hainques luy ayant dit qu'il avoit esté obligé de donner à entendre aux Gouverneurs de Ciampa & de Fumay, qu'il alloit à la Cour pour faire quelque present au Roy, pour faciliter son entrée dans le Royaume, luy demanda ce qu'il avoit à

[86]

luy presenter, à quoy il luy répondit qu'il avoit une montre ; le Sieur Jean de la Croix repartit que cela se pouvoit presenter au Roy, & qu'il l'auroit agreable ; la venuë d'un Etranger estant suspecte, sans en donner avis incontinent à la Cour, le Sieur Iean de la Croix y fut, après

quelques heures de conversation, & ayant salué le Roy, luy donna avis de l'arrivée de son beau-frere qui venoit en son Royaume pour y faire quelque trafic (ce qu'il entendoit de celui qui consiste à gagner les ames à Dieu) & qu'il avoit apporté une Montre pour presenter à Sa Majesté, laquelle il le suplioit d'agréeer ; le Roy la

[87]

receut, & ne s'informa de rien davantage : le Sieur Iean de la Croix estat de retour chez luy, donna ordre à tous ses domestiques, qui sont au nombre de vingt-cinq ou de trente de traiter M. Hainques comme son beau-frere ; il luy fit faire deux habits, l'un à la Iaponoise, & l'autre à la Portugaise. Cependant nostre Missionnaire pleine de zele ne perd point de temps, il catechise, il exhorte tout le monde de mourir plutôt que d'estre Infidele à Dieu ; il administre les Sacremens en secret à ceux à qui on juge à propos de le découvrir. Ayant appris qu'une femme Chrétienne estoit prête de mourir, il luy fit dire

[88]

qu'il avoit de fort bons remedes ; cette femme le convie à cette nouvelle de l'aller voir, il y fut, luy demanda le secret, & luy dit quel il estoit, deux jours apres que cette femme eut receu les Sacremens de Penitence, d'Eucharistie, & d'Extrême-Onction elle mourut.

Après seize jours de sejour chez M. de la Croix on trouva à propos que M. Hainques retournast à Faifo pour acheter une chaloupe & un peu de ris, afin que sous ce pretexte il fust en estat de visiter tous les Chrestiens de ce Royaume-là.

On apprend par sa lettre du 24. Février, que ce dessein

[89]

estoit tout prêt de s'executer, & qu'il partoit avec quatre jeunes Chrétiens Cochinchinois qui s'étoient donnez à luy, lesquels il instruisoit pour estre Catechistes. C'a esté par leur moyen qu'il a envoyé des lettres circulaires pleines de charité & de consolation aux Chrestiens éloignez pour les encourager. Ces premiers travaux de M. Hainques ont déjà produit des fruits assez considerables, pour faire, qu'il ne se repente pas d'avoir reconcé aux esperances que ses bonnes qualitez & la faveur de ses amis luy pouvoient promettre à Paris : car outre ce qui a esté rapporté cy-dessus, il a baptisé de nouveau quarante-une personnes,

[90]

porté & obligé les Chrestiens à s'unir entre eux, & à se tenir fort cachez & soumis à Dieu durant le temps de la colere du Roy. On ne peut dire la joye que les Chrestiens ont témoigné à son arrivée, & lorsqu'ils ont sceu que les autres Ecclesiastiques qui sont à Siam, sont en resolution de perdre plutôt la vie, que de manquer à les assister. On verra quelque témoignage de leur reconnoissance par les deux lettres qu'ils ont écrites, qu'on a traduites avec le plus d'exactitude qu'on a pû.

Voicy la teneur de la premiere.

Nous adorons Dieu en trois personnes, & honorons la tres-sainte Vierge. Nous prions la

[91]

souveraine Majesté de vouloir assister nostre Saint Pere le Pape, & nostre tres-grand Pere l'Evesque, pour que toutes choses leur soient favorables ; L'an passé nous eûmes grande joye d'apprendre des nouvelles de nostre tres-grand Pere l'Evesque, qui déliberoit de passer à la Cochinchine pour faire charité à nos ames ; entendans ces nouvelles nous desirames beaucoup d'en voir l'effet, croyans que Dieu n'avoit point encore achevé la moisson de ses Saints dans ce Royaume icy. Nostre Roy persecutant la Foy, tous les Peres furent obligez de partir, & de s'en retourner ; En sorte que nous sommes demeurez comme un

[92]

Troupeau d'Ouailles, qui n'a personne qui le garde, qui est errant dans les bois, & qui a mesme rencontré de furieux Loups. Nous prions Dieu nuit & jour qu'il nous fasse la grace d'ouïr des nouvelles, & de voir des lettres qui nous assurent que nostre tres-grand Pere est arrivé en nostre Toân. (c'est la maison de ceux qui gardent les frontieres) & qu'il nous apporte un salutaire remede pour guerir nos ames. Nous remercions grandement nostre tres-

grand Pere de ce si grand bienfait, & prions Dieu de luy en payer la peine, le faisant un tres-grand Saint dans le Paradis. Depuis que nous eûmes sa lettre,

[93]

premierement nous nous réjouîmes, secondement nous fûmes travaillez de grands soins ; tiercement nous eûmes grand peur. Nous nous rejouîmes pour les paroles de consolation que nous eûmes, qui nous servent d'un grand medicament. Nous eûmes crainte, à cause de nos grands pechez, qui nous ont fait perdre les bonnes graces de Dieu : nous fûmes accablez de grands soins, ne sçachans quand nous aurions satisfait à la divine justice pour nos tres-grands pechez. Nous nous sommes ressouvenus des merites de Iesus-Christ, lequel s'est incarné dans les siecles passez, a souffert la mort sur l'arbre de la Croix, & répandu

[94]

son sang, pour nous délivrer de nos pechez. Cependant nous avons commis de nouveaux crimes, & n'avons payé les effets de son amour que par des extrêmes ingrattitudes dont nous sommes fort marris : Nous tous les Chrestiens de la Cochinchine prions nostre tres-grand Pere l'Evesque & tous les autres Peres de prier Dieu, à ce que par son infinie misericorde il daigne nous pardonner nos pechez ; qu'il fasse connoistre à nostre Roy, & à tous les grands de sa Cour la Loy du vray Dieu, pour qu'il donne la liberté de Religion, & ouvre un chemin large à la charité du Pere, pour venir icy veiller à la garde

[95]

de nos ames, & nous donner le Sacrement de Confirmation qui nous rende forts dans la Loy, nous fasse éviter les embûches du demon, fasse connoistre la veritable Religion à tous ces peuples ; pour que le nom de Dieu soit sanctifié, & que nous jouïssions de toutes sortes de biens ; nous souhaitons passionnément cette nouvelle, Depuis la terre de la naissance de nostre tres-grand Pere l'Evesque pour arriver à Siam, quoy qu'il y eut des millions de lieuës & des travaux à passer par les deserts, les Montagnes & les Mers qu'on ne peut exprimer ; neantmoins nostre tres-grand Pere a souffert tout cela, s'estant resolu de venir

[96]

prendre soin de nos ames, aussi le remercions-nous toûjours de ce grand bienfait ; quoyque nostre tres-grand Pere soit encore à Siam, toutefois dans le coeur il est déjà icy dans la Cochinchine avec nous ; Aussi nous souvenons-nous de luy ; Nous le considerons comme déjà uny à nous, & ne faisant qu'un avec nous. Apres que nous eûmes leu la lettre que nostre tres-grand Pere nous a envoyée, dont nous luy sommes beaucoup obligez, nous deliberâmes de mettre un bateau en estat pour aller querir nostre tres grand Pere l'Evesque & l'amener icy ; Mais on trouva estre encore trop à l'estroit, & la liberté de

[97]

la sainte Loy de Dieu n'estant point encore élargie ; nous n'avons encore pu resoudre cette affaire. Nous prions pourtant Dieu d'en porter la peine à nostre Pere, pour qu'il puisse accomplir ce dessein, & venir prendre nos ames en sa propre garde. Nous prions Dieu, la Sainte Vierge Marie, & tous les Saints Anges, & leur demandons qu'ils nous fassent la grace de voir bien-tost la face de nostre tres-grand Pere, de recevoir de grandes forces pour nous delivrer de nos pechez, de garder fidelement & entièrement amitié avec Dieu, & de marcher sur les vestiges de tous les Saints. Nous sommes de chetifs vers de terre, &

[98]

n'avons pas l'esprit de rien écrire qui soit digne de servir de réponse à la belle & sainte lettre de nostre tres-grand Pere : Neanmoins nous le prions de recevoir les lignes de cette lettre comme un témoignage de nos respects, & d'avoir compassion de nous. Amen.

Voicy l'autre.

Lettre particuliere des Chrestiens de Faifo, qui ne fait pas moins paroistre les bonnes dispositions de ces Neophytes.

Nous adorons & reverons trois personnes en un seul Dieu Createur du Ciel & de la Terre de toutes choses. Nous faisons en suite nostre reverence

[99]

à nostre Saint Pere le Pape qui vous a creé Evesque ; Nous prions aussi le Tout-puissant Createur du Ciel & de la Terre d'assister nôtre tres-grand Pere de ses plus particulieres faveurs, pour que l'un & l'autre puissent s'avancer tous les jours de plus en plus dans ses bonnes graces. C'est Dieu, comme nous croyons, qui a fait connoistre nos extrêmes miseres : en effet nous composons un troupeau d'ouailles de Iesus-Christ, mais idiotes & ignorantes ; Nous sommes pourtant assemblez pour faire la presente à nostre tres-grand Pere, apres nous estre souvenus des merites de Iesus-Christ Souverain Seigneur de toutes choses,

[100]

& nous estre unis à toute l'Eglise Militante. Nous avons commencé à devenir si tristes, que nous ne sçaurions l'exprimer, jusques à en avoir les larmes aux yeux, parce que voyons que nous sommes des miserables vers de terre ; & cependant Dieu a bien voulu donner à nostre tres-grand Pere tant de zele & tant de compassion pour nous, que quand le Ciel & la Terre seroient changez en papier, ils ne suffiroient pas pour declarer la grandeur de cette charité divine, ne nous ayant pas encore fait la grace de jouir de la presence ; Nous nous sommes crûs obligez de luy faire connoistre par la presente que

[101]

nous soupirons après ce bonheur, afin qu'elle ait encore plus de compassion de nous. Dans les siecles passez Dieu ayant veu le genre humain perdu, n'a pas voulu le laisser dans cette damnation ; Mais laissant la Cour Celeste de ces neuf Choeurs des Anges est venu dans ce monde, s'est exposé à toutes sortes de peines, de miseres, & de travaux, jusques à mourir sur une Croix pour nos pechez, nous laissant des exemples d'une humilité tres profonde. Nostre tres-grand Pere suit maintenant ses vestiges, ayant quitté l'Europe, & s'exposant à souffrir toutes sortes de travaux & de miseres, sans que la distance

[102]

de trois ou quatre mille lieuës, les Mers, les lieux deserts & les montagnes, & toutes les autres difficultez à vaincre ayent pû l'empescher de venir travailler à nostre salut. Nous, voyans tous ces grands, travaux essayez, & ceux ausquels il est encore exposé pour nous, qui ne sommes que des pauvres pecheurs, & qui n'avons jamais merité le moindre de ces effets de sa bonté, nous en sommes si attendris, que les larmes nous en viennent encore aux yeux. L'an passé nostre tres-grand Pere nous fit la grace de nous envoyer visiter par un pere, lequel nous apprit qu'il estoit arrivé à Siam, & qu'il avoit grand desir de se rendre

[103]

icy plutôt ; Nous en receûmes une joye extrême, & en rendîmes graces à Dieu de tout nostre cœur : par la presence de ce Pere nous nous voyons déjà comme en possession de nostre tres-grand Pere, & la Cochinchine nous paroissoit comme une belle forest remplie de beaux arbres tous fleuris, en sorte que nous croyions que Dieu eût changé le coeur de nostre Roy, qui paroissoit donner une pleine liberté pour tous les exercices de nostre Sainte Religion, qui estoit un chemin ouvert à nostre tres-grand Pere de s'unir à ce sien Troupeau, & de n'estre qu'un avec luy, comme nous le desirions passionnément.

[104]

Cependant voilà une horrible tempeste qui s'élève, laquelle abbat & fleurs & feüilles, & brise mesmes les branches encore tendres ; Nous voulons dire que nostre Roy fait une si cruelle persecution à cette Eglise naissante, qu'il en chasse tous les Peres, met à mort tous les Catechistes, qui pouvoient en leur absence nous donner quelque consolation & instruction ; En sorte que plusieurs d'entre nous estans foibles, n'ayans pas encore pû recevoir le Sacrement de Confirmation, tomberent pour lors dans l'infidelité ; Nous consultâmes ensuite entre nous s'il n'estoit point à propos de disposer un bateau, pour que

[105]

quelques-uns de nous pussent se rendre auprès de nostre tres-grand Pere. Mais la persecution estant encore fort allumée, nous n'en pûmes venir à bout, ce qui fit un grand surcroist à nostre affliction, voyans que nous n'estions pas capables d'effectuer la moindre resolution, nous en attribuâmes la cause à nos pechez, qui nous rendoient indignes d'un tel bon-heur ; Nostre

affliction a duré jusques à present, que nous avons receu celle que nostre tres-grand Pere nous a écrite, laquelle arriva l'an passé à la fin du septième mois, & ne nous a esté communiquée qu'au commencement du second mois de la

[106]

presente année. Quand nous y avons leu les excellentes instructions & consolations que nostre tres-grand Pere nous y donne : Nous avons esté tristes & joyeux en même temps ; tristes pour ne pouvoir pas encore jouir du bon-heur de sa presence ; joyeux dans l'esperance que nous avons de rencontrer en luy un miroir tres-pur & tres-resplandissant pour nous y mirer, & un remede general pour tous nos maux. Attendans que nostre tres-grand Pere arrive icy heureusement nous luy offrons en témoignage de nos reconnoissances, les prieres que nous faisons à tous nos chers freres, qui ont icy

[107]

donné leur vie pour l'interest de la Religion afin d'obtenir du bon Dieu, que nostre tres-grand Pere puisse bien-tost se rendre icy, pour exercer sur nous la grande charité dont il brûle, afin qu'estans fortifiez par ses exemples nous souffrions tous nos maux pour Dieu, & pour la satisfaction que nous devons pour nos crimes. Nous conjurons sa divine Majesté que pour la recompense de tous les travaux que nostre tres-grand Pere endure à nostre occasion ; Elle luy fasse la grace de devenir un tres-grand Saint, & de jouir du bon-heur eternel pour tous les siecles des siecles. Amen.

[108]

Voicy, Monseigneur, la réponse que j'ay faite aux Chrestiens de la Cochinchine que ie transcri icy pour vous donner connoissance de tout.

Mes Freres, comme vous ne pouvez douter de l'amour que i'ay pour vous, qui est si grand, que ie puis vous dire qu'il me consume ; vous ne pouvez pas aussi douter de la satisfaction que i'ay receuë de vos lettres. Le besoin où vous êtes me fait gemir tous les jours aux pieds de Jesus-Christ pour obtenir de sa bonté d'être auprez de vous, afin de vous rendre tous les secours d'un véritable Pasteur, & qui ne sera pas parfaitement content, jusqu'à ce qu'il ait donné sa vie

[109]

pour le bien de vos ames ; Et ainsi s'il est vray que i'ay une envie extrême de vivre pour vous, il est aussi vray que j'en ay encore une plus grande de mourir pour vous. En cela je ne fais pas plus que je dois, puis que Nôtre Seigneur Jesus-Christ en a ainsi usé, & veut que j'en use de la sorte. Je vous auray donc une parfaite obligation de contribuer à ce dessein, en me donnant avis comment je puis me rendre à la Cochinchine. Que si par une conduite de Dieu, qu'il faut toujours adorer, il arrivoit que je n'y pûsse pas entrer, & que la dignité que i'ay fust suspecte à la Cour ; Je vous prierois de jeter les yeux sur les personnes

[110]

d'entre vous les plus saintes, & me les envoyer dans quelque petite chaloupe, afin qu'apres les avoir rendus capables d'être Prêtres, je les pûsse ordonner pour ensuite vous aller repaître de la parole de Dieu, & vous administrer les saints Sacremens. Ce qui me fait plus appuier cette pensée, c'est la crainte que j'ay qu'on ne fasse deffenses aux Chrétiens étrangers d'entrer en la Cochinchine : il est vray que quand on aura fait un semblable Edit, je ne laisserois pas au peril de ma vie, & de celle de plusieurs de nos Missionnaires d'aller vous assister. Cette resolution que nous prenons vient purement de Dieu ; & comme elle nous

[111]

est donnée en vôtre faveur, c'est un signe manifeste de l'amour qu'il vous porte ; cette grace est une suite de celle qu'il vous a faite de vous éclairer entre plusieurs nations, qui ne le sont pas encore ; faite y souvent reflexion & ayez toujours devant les yeux l'accord mutuel qui s'est fait entre Dieu, & vous au temps de vôtre Baptesme, où vous promistes pour lors à Dieu de l'aimer de tout vôtre cœur, de toute vôtre ame, de toutes vos forces, & le prochain, comme vous même, & de renoncer au diable & à toutes sortes de pechez : Et Dieu de sa part vous assura qu'il vous adoptoit pour ses heritiers,

[112]

pour ses enfans, & pour la vie éternelle. Ce contrat a été fait non seulement devant les personnes qui assisterent à vôtre baptême, mais encore en la presence de toute la Cour celeste, & des Esprits bien-heureux qui sont devant le Throsne de Dieu ; de sorte que vous voyez combien il est plus solemnel, & combien il y a plus d'obligation à le tenir, que s'il avoit esté fait devant qui que ce soit des hommes. La bonté de Dieu, mes freres, n'en est pas demeurée-là, quoyqu'il semble, qu'elle ne puisse pas passer plus avant : Il vous a donné son Saint Esprit, qui apres vous avoir sanctifié, demeure d'une façon particuliere

[113]

dans vos ames ; d'où vient que les Chrestiens qui sont en grace different d'avec les autres hommes dans leurs pensées, dans leurs paroles, dans leurs actions : Ce sont des hommes reformez, qui participent plus de la nature Divine, que de l'Humaine ; cette difference est à remarquer dans un Chrestien, & dans un Gentil : celui-là a promis de ne rien faire dans toutes ses operations qui puisse déplaire à Dieu, quand bien mesme il seroit contraire à son inclination : celui-cy au contraire ne suit que les appetits d'une nature corrompuë : celui-là observe la Loy de Dieu ;

[114]

celuy-cy celle des sens. D'où peut venir un si grand changement entre deux hommes ! d'une nature semblable, sinon que l'un est un homme nouveau & reformé, & l'autre ne l'est pas : Outre cet effet de l'esprit divin demeurant dans les ames, il y en a encore un admirable qui est que par son moyen, elles sont unies à Iesus-Christ qui les considerant, apres cette union, comme ses propres membres, influë perpetuellement de nouvelles graces, & prend plus d'interest à tout ce qui les touche, qu'un homme ne fait pour la conservation des parties de son corps. De cette grande verité nous pouvons juger combien un

[115]

homme juste est cher au Pere Eternel, puisqu'il n'est qu'un avec Iesus-Christ. Apres tant d'excez de bonté d'un Dieu envers nous, pouvons-nous douter d'estre eternellement heureux ? non, mes freres, c'est un crime de croire le contraire ; le divin Esprit s'estant uny à nous de la maniere que je viens de dire, ne s'en separera jamais si nous voulons, c'est à dire si nous ne commettons quelque peché mortel ; & encore quand cela arriveroit par ignorance, fragilité, ou autrement, nous avons encore un moyen d'obliger ce divin esprit de retourner dans nos ames avec les mesmes prerogatives, si nous avons une grande contrition

[116]

de l'avoir offensé, & si nous recevons le Sacrement de penitence. Qu'aucun Chrestien donc ne se desespere de son salut ; que les justes se rejoüissent de la grace que Dieu leur a faite de perseverer en cette sainte union & que les pecheurs se rejoüissent aussi de la pouvoir recouvrer, quand ils voudront, pourveu qu'ils ne négligent pas le remede : Je finis vous exhortant encore une fois de vous resouvenir de ce grand & solemnel contract : que vous avez fait avec Dieu par vostre Baptême, & de suivre les mouvemens, & les inspirations du divin esprit que vous y avez receu, auquel, si vous estes fideles, vous arriverez au point de la perfection

[117]

que ie vous souhaite au nom du Pere, du Fils, & du saint Esprit.

Voila, Monseigneur, tout ce que je puis vous écrire de l'état present des affaires de nostre chere Cochinchine, qui donnera quelque joye à tous nos amis d'Europe ; à quoy j'ajoute les nouvelles que nous apprenons du costé de la Chine par le retour des vaisseaux du Roy de Siam, lesquels ne sont pas si agreables. On m'écrit de Macao que cette ville est toûjours reduite en une extrême necessité, les habitans neantmoins ont quelques esperance qu'on leur permettra le commerce, comme auparavant en payant une certaine somme

[118]

qu'on leur demande. Toutes les lettres de Macao, & plusieurs habitans de cette Ville-là qui se sont embarquez sur les Vaisseaux du Roy, disent que vingt-cinq ou trente Religieux qui

estoyent à la Chine, ont esté mandez à Pequin, & qu'il y a eu un Arrest de bannissement contre eux au mois de Septembre 1665. on n'en sçait pas encore la cause, plusieurs assûrent que ce n'est pas tant en haine de la Religion Chrestienne, que pour des considerations d'Etat & des precautions de Politique. On craint qu'on ne les ait fait mourir par les chemins par quelque ordre secret de la Cour, à cause qu'estans partis

[119]

de Pequin aussi-tost après l'Arrest de condamnation on n'avoit pas de nouvelles de ce qu'ils estoient devenus depuis le 10. Mars 1666. l'ay appris aussi que M.Brindeau, que nous avons envoyé à la Chine, a esté parfaitement bien receu à Macao, le Gouverneur de la Ville luy a fait offre de service ; le Vicaire general de l'Evesché, qui est Augustin, l'a logé, la pluspart des Religieux de la mesme Ville luy ont témoigné beaucoup d'affection ; on n'a gueres tardé à connoistre son merite, & la capacité qu'il acquise en Sorbonne (où il estoit prest de prendre le bonnet de Docteur avant son départ. on peut

[120]

dire qu'il a l'avantage d'estre le premier que cette celebre Faculté ayt donné au service de ce país si éloigné, & qu'il a ouvert par son exemple le chemin pour le suivre à quelques autres de cet Illustre Corps.) Le Vicaire General l'a aussi-tost occupé à prescher, à confesser, & à plusieurs autres employs de charité, ce qui luy a acquis de l'estime & du crédit auprès des gens de bien & des personnes desinteressées : Parmy ses occupations il ne laisse pas de s'appliquer à apprendre à parler, & à écrire la Langue Mandarine de la Chine, afin d'estre en estat d'y entrer, lorsqu'il plaira à Dieu de luy en ouvrir la porte. Il m'a

[121]

envoyé un Dictionnaire de cette Langue écrit de sa main.

Il estoit venu cette année à Siam plusieurs personnes de Macao, pour recevoir les Ordres sacrez ; Mais, comme nous avons jugé que quelques-uns n'avoient pas la capacité, ny les qualitez necessaires pour pouvoir estre ordonnez, ny presque les premiers fondemens des vertus, qu'il faut avoir long-temps pratiquées avant que d'estre admis au Sacerdoce, ils ont mieux aymé s'en retourner, que de se soûmettre à la juste discipline d'un Seminaire ; De sorte qu'il n'en est resté que trois ; mais deux de ceux qui estoient venus l'année precedante, ont esté faits

[122]

Diacres, & pourront bien estre admis à l'Ordre de Pretrise l'année prochaine. Nous continuons nos exercices ordinaires de Missionnaires, & n'ayans pas rencontré plus de monde en estat de recevoir le Baptême parmy les Cochinchinois, nous fûmes obligé d'employer plus utilement nos travaux ailleurs ; mais la bonté de Dieu ayant depuis touché le coeur de quatre de ceux qui avoient eu volonté d'embrasser le Christianisme, & qui en avoient esté détourné par des respects mondains, nous leur avons conféré le Baptême, après avoir esté instruits durant un temps considerable. Sitost

[123]

qu'on vit le commencement d'un petit Troupeau dans l'endroit où habitent les gens originaires du país de Lâos ; l'on prit resolution de faire bâtir une petite Chapelle à la façon du país, où l'on commença de célébrer la Sainte Messe le 29 Aoust dernier : quelques autres de ce mesme village ayans consideré qu'on ne cherche que le salut de leurs ames, ont aussi déclaré qu'ils vouloient embrasser la Religion Chrétienne & viennent entendre le Catechisme, qu'on y fait deux ou trois fois la Semaine ; Nous avons dedié cette petite Chapelle (suivant les intentions de Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui nous a fai la grâce

[124]

de nous en écrire exprès) à l'honneur du precieux sang de N.S. répandu en Croix pour le salut de tous les hommes.

Je ne puis, Monseigneur, finir cette longue lettre, sans vous parler encore de quelques circonstances de nostre établissement à Siam : On eût eu plus d'inclination que nous nous fussions établis parmy les Nations Chrestiennes : Mais ayans choisi le lieu où demeurent les

Cochinchinois pour de justes considerations, l'on me fait passer la concession du champ que le Roy nous y a faite, pour une faveur extraordinaire : Plusieurs nous demandent de venir demeurer en nostre quartier, à quoy je me rends assez

[125]

difficile, ne voulant prés de Nous que des gens de bonne vie. Je l'ay permis a deux Familles de Siam, à une de Portugais, & à une de François ; si d'autres François viennent s'établir en ce país, où l'on les desire fort, ils pourroient loger sur un fond qui appartient à la Nation, vous en pouvez assurer Mrs. les Directeurs de la Compagnie Royale, & leur faire offre du service de nos Ecclesiastiques en tous les lieux où ils sont. Le Roy de Siam envoya l'année passée un de ses Vaisseaux à Goa, qui n'est point encore de retour, il en doit partir un autre ce mois de Novembre prochain pour Surate ; ce sera une belle occasion pour ceux

[126]

qui nous viennent trouver Nous avons un extrême besoin qu'ils viennent bien-tost, & en bon nombre, ne pouvans suffire tous à nos employs, qui demandent une tres grande application. Nous avons icy un Seminaire d'Ecclesiastiques, une Echole de Theologie Morale, quelques jeunes Sianois que le Roy nous a donné à instruire, une petite Echole pour nos Chrestiens, quelques Cathecumenes, & la conduite d'une Parroisse, outre plusieurs autres occupations envers le prochains qui nous consomment beaucoup de temps.

Je me suis appliqué depuis peu à preparer quelques

[127]

personnes pour estre en estat d'accompagner les Ecclesiastiques que nous attendons ; j'ay avec moy un Chinois originaire de Canton, qui m'est engagé, lequel, outre sa langue naturelle, parle celle de Chincheu, ou de la Province de Fokhien, & passablement la Mandarine de la Chine, c'est une bonne acquisition pour moy : l'ay en core un autre homme Chrestien que j'ay retiré de chez un Mandarin, que j'ay destiné pour ceux qui passeront à Lâos : l'ay acheté deux petits garçons de Siam, & un grand qui est tousiours avec Monsieus Laneau pour le perfectionner en la langue de ce Pays ; outre cela nous élevons trois autres

[128]

enfants de Siam à la Clericature, lesquels nous ont esté donnez par leurs parens par contrat à la charge de les entretenir, & de les élever comme s'ils estoient nos frères : il nous est mort cette année trois petits enfans, l'un Chinois, l'autre Cochinchinois, & l'autre de Lâos, qui sont en Paradis, & prient Dieu sans doute pour nous ; Toutes nos affaires vont bien, graces à Dieu ; l'ay une grande joye que ceux qui seront envoyez pour icy, les trouvent en l'état où elles sont ; je les attens avec un peu d'impatience pour m'en aller mourir au plutost en quelqu'un des lieux de nos Missions, dont j'ay un desir que ie ne puis exprimer.

[129]

Je donneray la Tonsure le jour de Toussaints à trois de nos Seminaristes, un d'eux âgé de 26 ans est en la resolution de se donner par vœu aux Missions ; je leur diray ce jour-là quelque chose des richesses de la pauvreté Evangelique ; nous baptiserons aussi quatre Cathecumenes, deux de M. Laneau, & deux des miens : Un Cochinchinois renegat, & baptisé il y a sept ou huit ans, a receu absolution publique, il paroist fort touché, & nous croyons sa penitence sincere & veritable ; celui qui a esté Prestre des Idoles, dont vous avez oüy parler estant icy, est venu demeurer proche de nous, & m'a fait dire depuis peu de

[130]

jours qu'il vouloit être Chrestien avec toute sa famille, dont j'ay bien de la joye. Nous avons icy un sujet qui promet beaucoup, c'est le sieur Francois Perez, je l'ay conduit ces deux dernieres années en deux retraites, je luy ay donné la Tonsure, afin qu'il puisse enseigner la doctrine Chrestienne les Dimanches & Festes apres Vespres, selon qu'il a desiré, je m'attache à l'élever dans la pureté de la doctrine de Iesus-Christ à quoy je rencontre toute la bonne disposition qu'on peut souhaiter.

Vous ayant rendu compte du peu que nous faisons pour le salut du prochain, vous me permettez bien que ie

[131]

vous dise quelque chose de ce que nous faisons pour le nostre propre, que nous devons avoir principalement en veuë. Je me sens pressé chaque jour du desir de satisfaire à mes obligations ; Mais quand je considere que l'estat où je suis m'engage indispensablement à la perfection, j'entre dans une humiliation, profonde, me voyant de tous costez environné d'occasions de déchoir : Mais afin de soutenir mon esprit, & pour le contraindre à se soumettre, j'ay fait faire mon cercueil, qui est dans ma chambre, couvert d'une toile noire, je trouve que ce spectacle me sert utilement, il m'avertit que je dois estre plus diligent, qu'il

[132]

ne me reste plus gueres de temps, & que je me garde bien d'avoir de l'amour pour ce corps, qui doit bien tost estre enfermé dans ce tombeau, mangé des vers, & réduit en cendres ; entrant donc par avance en cette derniere demeure, je me détrompe aisément de l'amour des choses sensibles que je regarde comme passées pour moy ; j'ay besoin de ce secours, aussi bien la vie d'un homme Apostolique doit estre un exercice de mort continuelle.

Je me confirme de plus en plus en cette pensée, que la grace de convertir les ames est un don extraordinaire, & un pur effet de la bonté de Dieu,

[133]

lequel en gratifie qui il luy plaist ; tout ce que nous pouvons faire de nostre part pour l'obtenir, c'est d'oster les empêchemens à le recevoir par la pratique de l'humilité, de la pauvreté, de l'oraison, & de la penitence ; nous devons tenir pour suspectes toutes les voyes qui ne nous menent point là ; nous sçavons que les voyes de l'Evangile sont estroites, celles qui sont trop larges sont dangereuses par tout ; mais on peut assûrer qu'elles sont funestes en ces Pays infideles, par la liberté qu'on y a de tout faire : Je ne puis me persuader que tant de saints amis de nos Missions, que nous avons à Paris, à Rome, & ailleurs, fussent fort

[134]

édifiez, si on leur raportoit un jour que nous eussions tenu icy grande table, que nous eussions affecté de nous faire suivre par des troupes d'esclaves, & que pour soustenir la dépense de nostre train nous eussions esté obligez de recourir à des moyens entierement reprouvez. Je scais bien qu'on a voulu par ces pratiques accrediter icy les Ministres de la Religion, & par une pompe extérieure faire voir aux Payens que ceux qui prêchent l'Evangile, ne sont pas gens de néant, comme ils s'imaginent. Pour moy je veux bien par avance me condamner moy-mesme, si je m'oublie jusqu'à ce point, que d'entrer en ces

[135]

conduites, qui nous sont deffenduës par les règles toutes saintes que l'Eglise nous propofe, auxquelles il nous faut attacher simplement & de bonne grâce, pour honorer nostre Ministère. Je ressens une joye particuliere, & je me console durant vostre absence, dans la pensée que vous sçavez bien proposer à Rome & à Paris, avec fruit & utilité, les pures maximes auxquelles il nous faut tenir, si nous voulons voir revivre parmy les infidèles de ces contrées quelque Image du siecle des Saints Apostres ; c'est ce que vous ferez gouter aux Ecclesiastiques que nostre Seigneur appellera à son service

[136]

en ces païs, comme aussi à plusieurs Saints Religieux, dont la France abonde, qui pourroient s'occuper icy avec fruit pour l'honneur de l'Eglise, & le salut de plusieurs, je me recommande à vos prières, &c.

Ce sont jusques icy les propres termes de la derniere lettre de M. de Beryte. J'ay crû que je ferois plaisir à tous ceux qui ont témoigné du zele pour nos Missions, si je leur en faisois part, & des sentimens qu'elle contient ; j'espere qu'elle ne contribuëra pas peu à la fin que je me suis proposé, qui estoit principalement de faire connoistre les dispositions où nous sommes, & quelles sont les ouvertures d'aujourd'huy pour les progrès

[137]

de nostre sainte Foy.

Je ne sçay pas si je me trompe, & si la complaisance d'un oeuvre qui est entre nos mains m'en fait trop dire ; il me semble cependant que je puis assurer que tout conspire à augmenter nostre confiance, & je voy que tout ce que nous pouvions desirer pour son soûtien, s'est heureusement accomply, & cela d'une maniere d'autant plus surprenante, que nous n'y avons rien contribué de nostre part ; puisque tandis que nous avancions vers nos Missions, la main de Dieu agissoit puissamment pour nous, tant à Rome, qu'à Paris, pour le bien de nos affaires. Il est visible que nous avons besoin de quatre principaux

[138]

secours pour la conduite de nostre entreprise :

Premierement, d'une residence fixe en quelque lieu de seureté proche de nos Missions.

Secondement, d'une protection particuliere, & d'une influence perpetuelle du Saint Siege, & de la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, laquelle a la direction de tout ce qui regarde son établissement parmy les Infideles.

En troisiéme lieu, d'une correspondance stable à Paris, pour l'administration de toutes nos affaires.

Enfin, nous avons besoin de l'appuy & de la faveur des Puissances Souveraines.

Nous avons trouvé le premier

[139]

secours à Siam avec tout l'avantage & toute la facilité que nous pouvions desirer, comme il a esté declaré cy-dessus, & si le Seminaire que nous y avons estably, estoit soûtenu par quelque revenu médiocre, il deviendroit d'autant plus utile, qu'on pourrait y preparer les Ecclesiastiques qui seroient envoyez de l'Europe, & y entretenir d'autres personnes du Païs, qu'on disposeroit aux fonctions de Catechistes, à la Clericature, & aux autres employs qui sont propres des Missions.

Pour ce qui dépend du S. Siege, & de sa protection ; je puis assurer qu'il n'y a guere de Mission, dont le succès luy soit plus à coeur, que celle qu'il a confié à nos soins. C'est une satisfaction

[140]

bien agreable à nos Seigneurs les Cardinaux de la Congregation de la propagation de la Foy, que les François les ayent heureusement trompez, & leur ayent fait voir qu'ils estoient capables, avec l'aide de Dieu, des entreprises qui demandent de la resolution, du desinterressement, & de la constance.

Lorsqu'ils furent assûrez de la mort de feu M. l'Evesque de Metellopolis, ils jugerent aussitost que pour perpetuer nostre Mission, il falloit proceder au choix d'un successeur, afin qu'il n'y eust jamais moins de trois Evesques François : Pour cet effet ils obtinrent du Pape Alexandre VII. un Bref particulier & extraordinaire, adressé à M. de Beryte

[141]

& à moy, portant pouvoir de sacrer sur les lieux pour Evesque un de nos Ecclesiastiques à nostre choix, qui remplit la place de M. de Metellopolis.

L'estime qu'ils temoignent par ce procedé, faire de nostre Nation, excite quelquefois en nous un louable desir d'en soûtenir l'honneur, & d'effacer par nostre perseverance la tache qui nous est quelquefois imputée, de commencer les choses, & de ne les pas achever.

Pour ce qui regarde le troisiéme appuy qui nous estoit necessaire, il est certain que nostre entreprise eust esté plus téméraire, que prudente, d'aller nous perdre à plus de cinq mille lieuës

[142]

de France, en des païs infideles, si nous n'eussions esté assurez d'une correspondance stable sur laquelle nous pûssions nous reposer de l'administration de nos principales affaires en Europe. Quelques Ecclesiastiques pleins de zele & de charité ont voulu entrer en part de cet oeuvre, & se sont chargez de cette sollicitude, sans laquelle il nous seroit difficile de nous maintenir long-temps dans nos emplois ; & plus cette correspondance sera bien réglée, plus aurons-nous lieu d'esperer de reüssir.

Comme le principal soin de ces vertueux Ecclesiastiques étoit de nous preparer des Ouvriers, ils ont estably à Paris pour une fin si sainte & si utile, un

[143]

Seminaire par permission du Roy ; dans lequel tous ceux qui se sentent attirés par le Saint Esprit à nos emplois, viennent éprouver leur vocation, & s'y disposer par des preparations convenables. L'erection de ce Seminaire nous a esté une preuve du soin que Dieu prenoit de Nous, & nous le regardons comme la source d'où nous pouvons tirer des successeurs à nos emplois, pour rendre nos Missions perpetuelles. Tous ces avantages ne seroient pas suffisans sans le concours special des Puissances Souveraines ; Dieu qui tient en sa main le cœur des Roys, a ouvert celuy de nostre genereux Monarque en faveur de nostre oeuvre, les

[144]

graces que nous en avons receuës nous sont une forte assurance de celles que nous en devons encore attendre à l'advenir. Comme il imite le Soleil en son activité, il veut aussi luy ressembler en l'étendue de son influence, & nous en faire ressentir de continuels effets jusques dans les lieux les plus éloignés de sa presence ; son dessein est de contribuer à faire connoistre Dieu c'est ce qu'il a déclaré qu'il se proposoit principalement dans l'établissement de la Compagnie Royale, qui fait estat de distribuer ses flottes en toutes les parties de l'Orient ; Et il faut avouër qu'elle peut beaucoup servir à la propagation de la Foy. Durant le sejour que nous faisons

[145]

dans les ports des Indes, voyant que tant de nations de l'Europe s'y faisoient considerer par leur commerce, nous ne pouvions nous empescher de former d'ardens desirs & de porter nos voeux vers le Ciel, afin qu'il excitast dans le coeur des François une generosité pareille à celle qui anime nos voisins.

Nosseigneurs de l'assemblée du Clergé tenuë à Paris en 1660. pour nous témoigner la part qu'ils vouloient prendre à nostre Mission, nous gratifierent d'un secours considerable ; celle de 1665. ne s'est pas montrée moins genereuse & liberale, & nous ne pourrions sans ingratitude taire les faveurs que nous en avons receuës.

[146]

Il faut avouër que la consideration attentive de ce concours de graces, ne sait pas une petite impression sur nos esprits qu'elle releve puissamment nos esperances, & nous inspire un courage nouveau pour vaincre les plus grandes difficultez que nous avons déjà éprouvées en partie, & qui nous restent encore à combattre, pour soustenir en mesme temps par nostre ministere, l'interert du salut des ames, l'honneur de l'Eglise, & la reputation de nostre nation. Comme ces choses sont grandes elles surpassent nos forces, c'est ce qui nous oblige de recourir aux prieres de tous ceux qui ont du zele pour Dieu, & à publier par tout le besoin que

[147]

nous avons, d'estre aydez par de dignes ouvriers. Nous sçavons que c'est purement à Dieu de verser en l'ame les premieres impressions d'une vocation si relevée, en laquelle on ne le doit rien proposer que de saint & que d'heroique, c'est le parfait amour de Iesus-Christ qui seul la peut produire dans les coeurs, qui en peut faire comprendre les avantages, & inspirer la force necessaire pour envisager sans crainte les evenemens les plus terribles qui accompagnent les emplois Apostoliques ; c'est enfin ce genereux & ardent amour du Sauveur de nos ames, qui seul nous peut faire estimer cette prerogative particuliere de nostre condition, qui

[148]

consiste en ce point, que si par des obstacles insurmontables nous étions empechez d'operer pour nostre Seigneur de grandes choses ; nous sommes du moins tres-asseurez que nous aurons toutes sortes de moyens de participer à sa Croix, & d'endurer pour luy de continuelles peines.

Vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini.
Ad Philip. I, 29.

FIN